

**ÉVALUATIONS DE PORTEFEUILLES DE PAYS POUR
L'EXERCICE BIENNAL 2010–2011
NOTE CONCEPTUELLE**



CONSULTATION ANNUELLE SUR L'ÉVALUATION

4 mai 2010

Programme alimentaire mondial
Rome, Italie

NOUVELLES ORIENTATIONS EN 2008–2009

1. Le Bureau de l'évaluation (OE) a mis en place lors de l'exercice biennal 2008–2009 une évaluation d'un type nouveau portant sur le portefeuille d'activités du PAM dans un pays donné.
2. Dans le Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009¹, il était indiqué que ces évaluations "[visaient] à faciliter l'adoption des décisions stratégiques par les directeurs de pays et les directeurs régionaux". Il était également précisé que ces évaluations: i) porteraient sur toutes les activités et opérations réalisées pendant une période déterminée; ii) analyseraient la cohérence interne de toute la gamme d'activités du PAM, et notamment les choix stratégiques opérés et les synergies entre les opérations réalisées dans le pays; et iii) détermineraient comment le PAM pourrait opérer dans le contexte de l'initiative 'Unis dans l'action' des Nations Unies et des autres initiatives de réforme et d'harmonisation prises au sein du système.
3. Au cours de l'exercice biennal 2008–2009, OE a lancé trois évaluations de ce type, dont deux ont été menées à bien. Les trois portefeuilles d'activités évalués présentaient des tailles volontairement différentes (un portefeuille grand et complexe, un moyen et un petit), afin de définir et de tester la méthodologie dans divers contextes. Les évaluations de portefeuille achevées concernaient la République démocratique populaire lao (WFP/EB.2/2009/6-F) et le Malawi (WFP/EB.2/2009/6-E); celle du Tchad a débuté fin 2009 et se terminera en 2010.
4. Les évaluations examinent les **trois questions** suivantes:
 - (i) Le PAM s'est-il aligné sur les stratégies des gouvernements et des partenaires et s'est-il positionné de manière stratégique dans ce contexte?
 - (ii) Quels facteurs ont conduit aux choix opérés pour le portefeuille en cours, et comment faut-il gérer ces facteurs, le cas échéant?
 - (iii) Comment l'exécution des activités du portefeuille du PAM s'est-elle déroulée dans l'ensemble et quels en ont été les résultats?
5. L'élaboration de stratégies de pays par les bureaux de pays, nouvelle initiative lancée en 2008, rend les évaluations de portefeuilles de pays d'autant plus pertinentes.

¹WFP/EB.2/2007/5-A/1

AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉVALUATIONS DE PORTEFEUILLES DE PAYS EN 2010-2011

6. Le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2010–2011 prévoit de faire passer le nombre d'évaluations de portefeuilles de pays de trois en 2008–2009 à huit en 2010-2011. L'une des motivations tient à l'appui que ce type d'évaluations peut apporter aux stratégies de pays.
7. OE a défini les critères suivants pour la sélection des portefeuilles:
 - **Critères liés aux pays:** Le PAM recense les pays qui connaissent d'importants problèmes d'insécurité alimentaire. Sont utilisés comme indicateurs: la population totale et le pourcentage de personnes sous-alimentées, la catégorie de revenu, l'indice d'insécurité économique et alimentaire et la présence ou non d'un projet du Programme d'intervention en réponse à la crise alimentaire mondiale mis en œuvre par la Banque mondiale. L'analyse tient également compte de l'importance relative du PAM dans le pays, déterminée à partir de la procédure d'appel global.
 - **Critères liés au PAM:** Le PAM recense les pays dans lesquels il mène un programme de grande ampleur et qui bénéficieraient le plus d'une évaluation de portefeuille de pays. Les indicateurs employés sont notamment: le nombre d'opérations, la taille du portefeuille d'activités, le nombre de dons accordés et le calendrier de préparation de la stratégie de pays. L'analyse comprend également le nombre d'évaluations précédemment réalisées dans le pays.

PLAN DE TRAVAIL RELATIF AUX ÉVALUATIONS DE PORTEFEUILLES DE PAYS EN 2010-2011

8. En fonction des critères ci-dessus, OE a sélectionné les portefeuilles de pays suivants:
 - ODB: Népal (en cours de réalisation)
 - ODC: Yémen
 - ODD: Tchad (en cours de réalisation) et Mali
 - ODJ: Kenya, Rwanda et Zambie
 - ODP: Haïti
9. OE dispose de ressources pour une évaluation de portefeuille de pays supplémentaire, pour laquelle les pays suivants ont été présélectionnés: Libéria, Niger et Zimbabwe. Le choix interviendra en 2010.

PERSPECTIVES POUR 2012 ET AU-DELA

10. Au cours de l'exercice biennal 2010–2011, selon l'expérience acquise, OE définira des critères pour déterminer le nombre de portefeuilles à évaluer et selon quelle fréquence. Il examinera également si les critères doivent être ajustés ou élargis et étudiera comment les appliquer pour améliorer l'échantillonnage.
11. Le Soudan et l'Ouganda figurent sur la liste préétablie pour 2012–2013.